

SPÉCIAL COVID**N°3****PARUTION 07/05/2020**

LETTRE D'INFOS

BULLETIN CO-RÉALISÉ ENTRE LES COMMUNES DE PLEUDIHEN, SAINT-HÉLEN ET LA VICOMTÉ.

ÉDITION PLEUDIHEN-SUR-RANCEwww.pleudihen.fr

Solidarité, courage et civisme.

Pleudihen : Réouverture des écoles et services périscolaires.

Depuis le début de cette crise, nous avons eu la chance sur nos 3 communes de pouvoir compter sur un dévouement bénévole exceptionnel. Plus de 80 personnes se sont mobilisées pour animer notre cellule de veille. Puis, ce sont une cinquantaine de couturiers(ères) qui se sont activés pour produire 5 000 masques en quelques semaines. Grâce à leur travail et avec le concours des volontaires qui vous portent cette « Lettre d'Infos » tous les 15 jours, nous distribuons ces masques ce week-end. Alors que le virus invitait au renfermement sur soi, ce déploiement de générosité auquel on peut associer la solidarité qui règne dans de nombreux villages contrastent de bien belle manière.

Associés à cette solidarité, le courage de ceux qui ont continué d'assumer leur tâche malgré l'anxiété et la peur générées par le virus. Alors que le confinement imposé bloquait une grande partie de notre activité sociale et économique, ces acteurs du quotidien ont fait face. Le maintien de ces services, publics (santé, sociaux et médico-sociaux, déchets, services techniques, forces de l'ordre, pompiers...) comme privés (médecine, commerçants, artisans, agriculteurs, entreprises...), a permis d'entretenir le minimum indispensable à notre société.

Aujourd'hui, nous devons à la fois rester prudent à l'égard du virus tout en relativisant son impact et en étant conscient des conséquences tout aussi négatives qu'engendrerait un confinement prolongé sur le plan social comme économique. Après avoir protégé, ce blocage partiel devient dangereux pour l'avenir.

Au niveau communal, il devient impératif d'accueillir les enfants qui pourraient être scolairement fragilisés et d'accompagner les parents devant travailler. La municipalité et les écoles s'organisent pour ré-ouvrir leurs classes et les services périscolaires en tenant compte des exigences sanitaires. Cela impose une totale ré-organisation et limitent nos capacités d'accueil. Les écoles proposeront un rythme scolaire avec 2 jours de classe présente par semaine. En complément, pour les parents ne pouvant faire autrement (et prioritairement les personnels réquisitionnés par la gestion de crise et ceux dont le travail ne permet pas la garde de leurs enfants) la commune met en place un accueil périscolaire pour les jours restants. Nous ré-ouvrirons également nos temps de garderie, la restauration scolaire et l'ALSH du mercredi. Seule la reprise du transport scolaire n'est pas encore arrêtée, il dépendra de la demande.

Je tiens à remercier nos directrices d'écoles, nos enseignants et agents qui vont permettre cette réouverture à compter du 12 mai. Dans ce contexte compliqué, nous rappelons aux parents qu'ils peuvent compter sur l'implication et le sens du devoir de nos équipes. De notre côté, face à une organisation et des contraintes dont la stricte application semblera parfois aléatoire, nous comptons sur leur compréhension, leur sagesse de parent et leur civisme de citoyen.

David Boixière,
Maire de Pleudihen-sur-Rance

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237**Association « Soleil et Sourires » :**
02.96.83.20.75**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE MAIRIES :**> **Pleudihen : 02.96.83.20.20**> **Saint-Hélen : 02.96.83.21.55**> **La Vicomté : 02.96.83.21.41***“à tous nos bénévoles et à vous qui répondez présents au quotidien”*

Le service déchets de Dinan Agglomération maintient ses tournées d'enlèvement.

**Tournées TRI SÉLECTIF (sacs jaunes)****PLEUDIHEN /bourg :** les mardis**PLEUDIHEN /villages :** 12/05 - 26/05.**SAINT-HÉLEN :** tous les 15 jours**LA VICOMTÉ :** les semaines impaires**Mise à disposition des sacs jaunes****PLEUDIHEN :** à disposition les MARDIS MATINS devant la mairie.**SAINT-HÉLEN :** contacter la mairie.**LA VICOMTÉ :** à disposition les LUNDIS MATINS devant la mairie.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

de Conillé (St-Hélen) aux particuliers à compter du

===== **Lundi 11 mai 2020** =====

PRODUCTEURS & VENTE DIRECTE

Les circuits courts ont le vent en poupe depuis plusieurs années, les consommateurs sont sensibles à la qualité des produits, aux approvisionnements depuis des exploitations locales, et au désir de connaître l'origine des produits consommés. S'inscrivant dans une démarche de développement durable, solidaire et responsable, le critère économique entre également en jeu avec des produits facturés à un plus juste prix, par une rémunération directe.

Voici des sites qui recensent des producteurs locaux :

<https://producteursdinan.gogocarto.fr/>

<https://www.agendaou.fr/>

Vous êtes producteur local , n'hésitez pas à vous faire connaître sur l'adresse mail producteurs.rance@gmail.com avec votre offre de produits et les modalités de commande !

Plats à emporter... Plaisirs à déguster !

à Pleudihen-sur-Rance

BISTROT LA CALE DE MORDREUC (02 96 83 20 43)**RESTAURANT L'OSMOSE (06 68 65 65 97)****PIZZERIA LA BROCHETTERIE (02 96 83 31 10)****AUBERGE DE LA CHESNAIE (02 23 15 26 65)**

à La Vicomté-sur-Rance

RESTAURANT LA VICOMTOISE (02 96 41 96 09)**RESTAURANT LA POINTE (02 96 93 21 13)****RESTAURANT LE LYVET GOURMAND (02 96 41 45 48)**

à La Vicomté-sur-Rance, le jeudi fin après-midi
et à Saint-Hélen, le vendredi soir
GEPPETTO-PIZZA (06 21 01 14 49)

NOS MARCHÉS

PLEUDIHEN (Mardi matin)

> Poissonnerie > Fromagerie

> Boucherie-charcuterie > plants

> potagers (1 sem./2) > Fruits & légumes

PLEUDIHEN (dimanche matin)

> Huîtres (jusqu'au 10 mai)

LA VICOMTÉ (Jeudi matin)

> Fruits et légumes

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, il existe un numéro anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

Numéro national d'écoute et d'orientation pour mettre fin au cycle des violences.

OPÉRATION « 1 MASQUE POUR CHAQUE HABITANT »



MERCI aux 50 volontaires qui ont réalisé les 5 000 masques qui sont distribués actuellement. Les personnes qui ont confirmé leur demande et qui ne l'auraient pas reçu le 13 mai sont invitées à contacter leur référent bénévole. Celles qui en ont besoin mais qui n'avaient pas répondu, peuvent contacter :

> pour **PLEUDIHEN** : Nathalie PRIÉ 06 19 90 77 90

> pour **LA VICOMTÉ** : Alain BROMBIN 07 86 28 07 38

> pour **SAINT-HÉLEN** : Marie-Christine PINARD 06 18 06 45 78

Les personnes désirant faire un don peuvent adresser un chèque au nom du CCAS communal en précisant au dos « don masque ».

L'argent récolté permettra de récompenser ultérieurement et de manière conviviale nos bénévoles. Merci pour eux !

Vous venez de recevoir votre masque ? Pensez à bien le laver avant de le porter.

NOS CONSEILS POUR L'UTILISATION DE VOTRE MASQUE EN TISSU

Mettre un masque, c'est limiter le risque de contaminer autrui ou d'être contaminé. **Continuez impérativement à appliquer les gestes barrières et la distanciation sociale** : ces mesures sont les plus efficaces pour diminuer les risques de propagation.

À FAIRE

À ÉVITER

Quand l'utiliser ?	Ce masque doit être porté quand vous êtes en contact avec d'autres personnes que celles avec lesquelles vous vivez	Si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.
Pour l'installer	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique 2. Tenez le par les élastiques et placez le devant votre bouche 3. Passez les élastiques derrière vos oreilles 4. Ajustez le tissu : il est impératif qu'il recouvre votre nez, votre bouche et votre menton 	
Pour l'utiliser	<p>Changez le masque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au bout de 4h d'utilisation - Si vous souhaitez boire ou manger - S'il est humide (respiration, transpiration...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Évitez de le toucher ou le déplacer pendant que vous le portez - Ne le mettez jamais en attente sur votre front ou sur votre menton - Ne l'enlevez pas pour parler
Pour l'enlever	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique 2. Décrochez le en le tenant par les élastiques, sans toucher la partie en tissu 3. Si vous êtes en déplacement : isolez le masque dans un sac en papier ou en plastique ; si vous êtes chez vous, allez à « entretenir le masque » 4. Lavez-vous à nouveau les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne l'attrapez pas par les faces en tissu pour l'enlever : vous risquez de vous contaminer les doigts - Ne le mettez pas dans votre poche quand vous ne le portez pas : il doit toujours être dans son sac en papier ou en plastique
Pour l'entretenir	<p>Si vous pouvez attendre 72h avant réutilisation (conseillé pour améliorer la durée de vie du masque) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sortez le du sac en l'attrapant par les élastiques, jetez le sac 2. Suspendez le masque 3. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique 4. Laissez le masque suspendu 72h à l'air libre, sans le toucher 5. Repassez votre masque sans passer le fer sur les élastiques 6. Vous pouvez le réutiliser directement ou le laver de manière classique avec vos autres vêtements 7. Décontaminez le au moins 1 fois sur 2 car cette méthode décontamine du Covid-19 mais pas des autres agents pathogènes qui pourraient être présents sur le masque <p>Pour décontaminer le masque et/ou si vous ne pouvez pas attendre 72h avant réutilisation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Videz le sac dans votre machine à laver puis jetez le sac 2. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique 3. Lavez le masque à la machine avec un programme qui comprend au moins 30 minutes à 60° 4. Faites le sécher au sèche-linge ou à l'air libre, le plus rapidement possible 	<ul style="list-style-type: none"> - N'utilisez surtout pas de javel ou autre biocide (irritation des voies respiratoires et pollution de l'eau) - Ne le lavez pas à la main : le masque est constitué de 3 épaisseurs, vous n'arriverez pas à la main à faire pénétrer la lessive ou le savon et à frotter suffisamment pour décontaminer la doublure intérieure - Ne le lavez pas à une température supérieure à 60°, ne le mettez surtout pas à bouillir : les hautes températures abîmeraient les mailles des tissus qui doivent rester suffisamment serrées pour être efficaces - Ne le séchez pas au four ou au micro-onde - Congeler le masque ne permet pas d'éliminer le virus - Vous pouvez le repasser, cela contribuera à éliminer certains micro-organismes mais ne décontaminera pas le masque totalement. Si vous le repassez, ne passez pas le fer sur les élastiques au risque de les faire fondre

CELLULE DE VEILLE COVID-19
PLEUDIHEN/RANCE - SAINT-HÉLEN - LA VICOMTÉ/RANCE

EN CAS DE BESOIN : PRÉVENEZ-NOUS
Vous connaissez quelqu'un (+70 ans et/ou isolée et/ou dépendante) qui serait en situation difficile ? Signaler le en appelant la mairie (téléphone au recto).

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Avec l'arrivée du printemps et les camélias en fleurs, les frelons asiatiques font leur retour, **il est important d'intensifier le piégeage.**

Si vous découvrez un nid : **signalez-le à la mairie** qui pourra solliciter, via Dinan Agglomération, l'intervention d'une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur de nid pour détruire ouvrières et reine. La commune prendra à sa charge 50% des frais et Dinan Agglomération les 50% restants.



VICTOIRE DE 1945

Le 8 mai, nous commémorons la victoire de 1945. Compte-tenu de l'état d'urgence et des mesures de confinement, les cérémonies 2020 se dérouleront de manière restreinte.

Cependant, afin de manifester leur participation à cette journée nationale, le Président de la République demande aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de pavoiser leur balcon aux couleurs nationales.